Fribourg, Suisse. — 40me année. — N° 192. Le numéro 5 centimes Mardi 23 août 1910

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

L'émotionnante nouvelle de la constatation du choléra à Milan est heureusement démentie ce matin. Le *grand journal bâlois qui a lancé cette* sinistre information sous la caution de son prestige et de sa réputation d'organe bien renseigné doit être fort humilié de cette mésaventure.

⁂

Un député à la Chambre française, M. Basly, a déposé au conseil général du Pas-de-Calais un vœu demandant la suspension momentanée des droits de douane sur les blés étrangers, afin de conjurer l'augmentation du prix du pain qui sera l'effet de la mauvaise récolte des blés français.

Au Comice agricole de Plombières, dans les Vosges, M. Méline, sénateur, ancien ministre de l'agriculture, a fait des déclarations au sujet de la crise actuelle. Il a donné des conseils de calme et de sang-froid et s'est élevé contre les alarmistes qui sèment la panique par des chiffres fantaisistes, dont le résultat fait le jeu des spéculateurs; témoin, a-t-il ajouté, le mouvement inconsidéré de hausse sur les blés.

Le mouvement est d'ailleurs enrayé. Le prix du blé reste néanmoins à 28 francs. De 1870 à 1875, il avait atteint 31 francs.

⁂

Les journaux annoncent qu'un conseil des ministres espagnols aura lieu demain, sous la présidence du roi.

On peut présumer qu'on y traitera des grosses questions du moment.

Le roi accepterait la démission du général Marina, commandant de l'armée d'Afrique, donnée pour raisons de santé.

⁂

Les élections pour la nomination de l'Assemblée nationale grecque qui sera chargée de la revision de la constitution tournent à la déconfiture des deux anciens partis, celui de M. Théotokis et celui de M. Rhallys, qui s'étaient entendus pour partager équitablement le gâteau au lieu de se le disputer ; elles sont un triomphe pour le nouveau parti populaire, dont le chef est M. Venizelos, député à la Chambre crétoise, qui a posé sa candidature à l'Assemblée nationale hellénique, à la barbe du sultan. M. Venizelos doit, il est vrai, se démettre de son mandat de député crétois, afin de ne pas fournir à la Porte un prétexte à molester la Grèce. Les autres candidats crétois seront vraisemblablement élus. M. Rhallys a confessé que les élections sont un plébiscite en faveur de M. Venizelos et que celui-ci doit être chargé de *former le nouveau cabinet.*

⁂

Le roi Ferdinand de Bulgarie et le prince Boris sont arrivés à Cettigné dimanche soir, à 7 h., au bruit des salves d'artillerie et au son des cloches. Les troupes formaient la haie devant le palais, où le prince Nicolas et les princes Mirko et Pierre attendaient le roi. Les deux souverains se sont salués très cordialement et se sont embrassés plusieurs fois. Après avoir passé devant la compagnie qui rendait les honneurs, le roi Ferdinand et le prince Nicolas se sont rendus au palais, où ils ont eu un entretien d'une demi-heure. Le roi Ferdinand s'est ensuite fait conduire à la légation de Bulgarie, où il a établi sa résidence et où le prince Nicolas lui a immédiatement rendu visite.

Un dîner de gala a eu lieu le soir au palais du prince Nicolas. Les souverains ont échangé des toasts très cordiaux.

Le prince Nicolas a d'abord remercié le roi Ferdinand de sa visite. Il a rappelé l'époque où il a noué connaissance avec lui à la cour de Saint-Pétersbourg. Il a insisté sur l'amitié qui l'unit au roi Ferdinand depuis cette époque. Il a félicité le roi de *Bulgarie des grands succès* qu'il a obtenus récemment. Le prince a en outre remercié la Russie, la grande protectrice de la Bulgarie et du Monténégro.

Le roi Ferdinand a *répondu* que l'amitié qui unit la Bulgarie au Monténégro a résisté d'une façon inébranlable à toutes les épreuves et à tous les orages qu'a éprouvés la pénisule des Balkans. Il a dit le plaisir qu'il éprouvait à venir féliciter le prince Nicolas à l'occasion du 50me anniversaire de son accession au trône, et lui a présenté en même temps *les félicitations* sincères du peuple bulgare. Il a terminé en exprimant la conviction que l'amitié qui unit les deux pays ira en s'affermissant toujours davantage.

⁂

Un journal de Belgrade annonce que la légation bulgare à Belgrade est chargée de négocier avec le gouvernement serbe les conditions d'une prochaine visite du roi Ferdinand dans la capitale serbe.

⁂

Dans l'assemblée ouvrière qui a préludé aux travaux du congrès des catholiques allemands, à Augsbourg, M. le député Giesberts a passé en *revue le mouvement ouvrier catholique* en *Allemagne. Il y a dans l'empire* 2900 associations ouvrières catholiques, ayant un effectif de 390,000 membres.

M. Giesberts a constaté que l'ensemble des forces ouvrières chrétiennes en Allemagne est d'un million d'hommes. Les syndicats socialistes dépassent cet effectif ; mais ce qui est rassurant, c'est que leur supériorité numérique reste stationnaire depuis plusieurs années. M. Giesberts a déclaré que les sociétés ouvrières catholiques et protestantes doivent se proposer comme objectif primordial *de ne pas laisser le socialisme* prendre plus d'avance sur elles.

⁂

Le président Taft est désolé des intrigues qui se nouent autour de lui et de M. Roosevelt pour les brouiller. Ces intrigues se sont manifestées par l'évincement de M. Roosevelt comme président du comité républicain de l'Etat de New-York. C'est M. Sherman, vice-président de l'Union, qui s'est fait élire, en usant, paraît-il, d'un moyen déloyal. M. Sherman, pour faire croire qu'il était le candidat de M. Taft, aurait supprimé une dépêche de celui-ci qui conjurait les républicains d'épargner une déconvenue à M. Roosevelt. On dit que *M. Taft désavouera, par un message* adressé à son prédécesseur, la cabale dont celui-ci a été victime et l'assurera de sa loyale amitié. M. Roosevelt est très irrité et on craignait que, sous le coup de la première émotion, il ne déclarât ouvertement la guerre à *M. Taft, qu'il a pu soupçonner être* de connivence avec ses adversaires.

⁂

Un télégramme de Tokio annonce que l'annexion de la Corée par le Japon est effectuée, au mépris du droit des gens.

Nouvelles religieuses

La dévotion au Sacré-Cœur

Les 5 et 6 septembre se tiendront à Einsiedeln des conférences de prêtres qui se sont donné comme tâche de promouvoir la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Le président d'honneur de ce petit congrès sera le Rme Abbé d'Einsiedeln Mgr Thomas Bossard, et le président effectif, le R. P. Hattenschwiler, S. J., d'*Innsbruck*.

De nombreux travaux seront présentés, notamment par M. le Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg ; par les RR. PP. Hurter, Hættenschwiler, Schmitt, S. J., d'Innsbruck ; par le R. P. Léopold Fonk, de Rome ; par le R. P. Romuald Banz, O. S. B., d'Einsiedeln, etc.

Deux Capucins élevés à l'épiscopat

Le Saint-Père a nommé vicaire apostolique des Iles Seychelles le R. P. Bernard Clark, Capucin, un Irlandais, jusqu'ici vicaire apostolique d'Arabie.

Pie X a choisi un autre Capucin, le R. P. François Seminara, de Gangi (Italie), comme évêque de l'Ile de Crète.

Le monastère d'Einsiedeln

L'annuaire du monastère d'Einsiedeln pour 1911 porte les noms de 104 religieux prêtres (101 en 1909-1910), de 9 novices (6) et de 35 (36) frères lais.

Parmi les religieux ordonnés prêtres à Einsiedeln se trouvent un archevêque, un évêque et deux abbés. Vingt-six religieux enseignent au Collège de l'Abbaye, trente-quatre exercent le saint ministère dans des paroisses de la Suisse centrale, sept sont aumôniers dans des couvents de religieuses, *quelques-uns missionnaires en Amérique*, d'autres enfin s'occupent de l'administration des possessions domaniales du couvent, de la réception des pèlerinages, etc.

LETTRE DE PARIS

Le renchérissement de la vie

Paris, 22 août.

Un problème qui va promptement primer celui de l'aviation, quelque enthousiaste intérêt qu'on porte à ce dernier, c'est le problème du coût de la vie. « Tout *raugmente* », comme disent les commères, et cela dans des proportions telles que ce renchérissement provoque les plus légitimes anxiétés. Il faut observer, en effet, *qu'il porte sur les denrées de* première nécessité, sur celles qui sont indispensables, *à la maison du pauvre comme à la maison du riche, le pain, le vin,* la viande, les légumes, et l'on comprend avec quelle angoisse la population laborieuse accueille cette élévation des prix. Comment vivra-t-elle cet hiver ?

Qu'il y ait des motifs plausibles au renchérissement, cela n'est pas douteux. L'année a été météorologiquement détestable. L'inclémence du temps a contrarié le travail agricole, et la coïncidence des inondations sur de nombreux points du territoire y a accumulé les désastres. Depuis deux mois il était normal de prévoir un rendement plus que médiocre des récoltes ; nous sommes dans ce que la langue des statisticiens appelle une année déficitaire. Voilà la cause immédiate. Il y en a d'autres qui devaient, tôt ou tard, s'ajouter à celle-là, et dont les économistes nous font depuis longtemps pressentir la menace : elles tiennent toutes dans ce qu'ils nomment les « incidences de la politique sociale ». Il est évident en effet que la plupart des réformes votées dans ces dernières années imposent au patronat industriel et commercial des charges nouvelles, que les intéressés devaient aussi rapidement que possible tenter de reporter ou de répartir sur d'autres, afin de s'en exonérer. Il faut toute la dose de naïveté ou de charlatanisme de certains « élus » pour croire que l'assujetti d'une loi sociale onéreuse à sa bourse gardera candidement pour lui seul la dépense qu'elle lui impose. L'expérience a fait sur ce point une démonstration irréfutable. Toute taxe sur la propriété retombe en fin de compte sur les locataires ; toute augmentation des frais généraux de l'industrie et du commerce, soit par la hausse des salaires, soit par d'autres charges qui grèvent le budget patronal, retentit bientôt sur le prix des produits, et, en définitive, par une longue suite de répercussions, sur tout le monde, au titre de consommateur. C'est là une conséquence naturelle, normale, en face de laquelle il faut avoir le courage de se mettre. Ce n'est pas quelques-uns seulement, ceux-là exclusivement que vise telle ou telle loi sociale, qui en supporteront le poids ; c'est tout le monde, chacun pour sa quote-part et l'ouvrier lui-même — au profit de qui elle est édictée — pour la sienne. S'il y a une démonstration topique de nos solidarités, c'est bien là.

Bref, tant par l'effet direct d'un rendement défectueux et insuffisant des produits du sol que par le jeu du phénomène de répercussion que je viens de rappeler, une certaine augmentation s'est d'ores et déjà produite sur les principales *denrées. Après les boulangers qui ont* invoqué le cours des farines, les viticulteurs ont supputé le déficit probable de la prochaine vendange pour majorer leurs *prix* ; la même certitude de mauvaise récolte pour les pommes de terre et d'autres légumes a également influé sur les cours de ces denrées, dont on sait l'importance dans l'alimentation, principalement dans *l'alimentation ouvrière.* Enfin, il y a déjà longtemps que, pour n'être en reste avec personne, les bouchers ont élevé les prix des viandes de toutes catégories. Il est tout de suite *résulté de cet état de choses* une conséquence à laquelle on pouvait cependant s'attendre, mais qui paraît avoir été décisive sur l'esprit de la classe ouvrière pour la dresser contre ce que les agitateurs socialistes appellent une « exploitation capitaliste ». Cette conséquence, c'est l'augmentation que les restaurateurs ont fait, à leur tour, subir à leurs tarifs. Notamment ils ont pris une mesure qui a fait sur le consommateur populaire le plus déplorable effet. Jusqu'à présent, dans les restaurants modestes où beaucoup de travailleurs prennent leurs repas, on donnait des *demi-portions.* C'était tout à l'avantage de l'ouvrier, bien entendu, qui, de la sorte, faisait une moindre dépense. Or, dans une assemblée que *les patrons restaurateurs ont tenue ces* jours-ci, non seulement ils ont augmenté le prix de la portion, mais encore ils ont supprimé la demi-portion. Cette décision fait un beau tapage. Naturellement, les journaux socialistes soufflent sur le feu. Ils ne peuvent tout de même ni contester qu'il y ait, dans la série de mauvais temps que nous venons de traverser, une cause *de diminution et, donc, de renchérisse*ment des denrées ; ni non plus soutenir qu'il faut que le commerçant en subisse seul l'aléa. Non ; mais ils soutiennent hardiment que ce motif sert à masquer une véritable machination d'accapareurs. Et il faut bien dire que cette explication est plus aisément acceptée que l'autre par la clientèle passionnée à laquelle on la propose.

Non pas que, tombant moi-même dans le travers inverse, je veuille prétendre qu'il n'y a, dans cette montée générale des cours, aucune part imputable à la spéculation. Je l'ignore. Et d'ailleurs, ce n'est qu'assez malaisément qu'on a la preuve de tels agissements. Je veux *dire seulement qu'il est prudent de ne* point ajouter une foi absolue à l'affirmation systématique de certains publicistes sur ce point.

On ne connaîtra pas avant une quinzaine de jours le résultat de l'enquête menée par ordre du gouvernement, quant au rendement approximatif de la production agricole et viticole. Ce n'est que sur ces données qu'on pourra se fonder *pour décider si les intermédiaires* entre producteurs et consommateurs ne se sont pas un peu trop pressés de tirer la conclusion d'anticipations pessimistes. Ce ne sera qu'alors que les pouvoirs publics pourront savoir s'il y a lieu de porter remède à une situation tout à fait mauvaise, par exemple par une suspension partielle et provisoire des droits de douane.

AFFAIRES TESSINOISES

(Correspondance particulière.)

Lugano, le 22 août.

La fête d'hier à Rancate a eu, quant au concours et à l'enthousiasme, un succès complet. Les membres de la fédération du corps enseignant tessinois s'y réunissaient pour la bénédiction de leur drapeau, lequel, bien qu'ayant déjà treize ans d'existence, n'avait pas encore reçu le baptême ; cette consécration était devenue nécessaire, à la suite de l'orientation toujours plus chrétienne de l'association. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Angelo Riva, de Tesserete, ancien président de la fédération.

M. le conseiller national Motta et Mme Lurati, femme de l'ancien conseiller national, ont fonctionné comme parrain et marraine. A l'église, M. l'abbé Riva a prononcé une fort belle allocution ; au banquet qui a suivi, il a apporté les souhaits de Mgr Peri-Morosini et a rappelé les encouragements donnés à l'école chrétienne par *feu Mgr Molo.*

Dans la séance administrative, l'assemblée a décidé d'adhérer au nouveau projet de loi scolaire tel qu'il vient de sortir des délibérations de la commission du Grand Conseil ; elle a décidé, en outre, de faire de l'organe de la société, le *Risveglio*, une revue mensuelle qui puisse, par sa variété, intéresser un public plus *nombreux.*

En même temps siégeaient les délégués des associations de jeunesse groupées sous le nom de « Société Louis Rossi », qui avaient tenu la veille déjà une première séance à Lugano. Ils ont discuté le projet de groupement, en une association puissante, de la jeunesse catholique studieuse et ouvrière du Tessin. Les *rapports lus à Lugano et à Rancate* témoignent d'une réjouissante activité parmi les jeunes générations ; il faut espérer que les conseils et les directions des chefs blanchis sous le harnais de la politique ne manqueront pas à la jeunesse enthousiaste et impatiente d'agir.

M. le conseiller national Motta, M. le professeur Pometta, M. le Dr Mondada, M. l'avocat Primavesi ont pris part à la discussion et ont émis, à ce *sujet*, des avis fort sages, qui ont été très applaudis.

Après le banquet, il y eut un cortège à travers les rues de Rancate, cortège qui comprenait trois corps de musique, 15 drapeaux et 500 participants. Des discours furent prononcés sur la place de l'église par M. l'avocat Benjamin Bernasconi, M. le conseiller national Motta, M. Lurati, ancien conseiller national, etc.

M. Motta a précisé le point de vue conservateur-social dans la question scolaire, en montrant la nécessité sociale et patriotique de l'enseignement religieux ; il a ajouté que l'union des maîtres d'école, des étudiants, de la jeunesse travailleuse et du peuple est le gage d'un meilleur avenir pour le Tessin.

Demain s'ouvrent ici les séances du Synode diocésain, qui dureront trois *jours, et le 3 septembre* se tiendra à Giubiasco la réunion générale des sections tessinoises de l'Association populaire catholique suisse.

RIEN NE VOLE PLUS

On nous écrit de Genève :

Le temps s'est fait dimanche menaçant et l'atmosphère, longtemps asservie, paraissait vouloir devenir inclémente aux aviateurs de Viry ; mais leurs prouesses officielles étaient terminées et les derniers vols de la semaine ont consacré le triomphe de Taddeoli et d'Amerigo.

Au moment où l'aviation va rentrer dans le silence pour assez longtemps, à Genève du moins, quelques réflexions s'imposent que la semaine de Viry a fait faire à beaucoup de gens. Il est certain que ces sortes de courses n'ont guère d'avenir. Le seul intérêt de l'aviation réside dans sa nouveauté ; mais par lui-même, et après que l'on s'est ressaisi de l'étonnement que provoque le spectacle *d'un homme quittant la terre, le vol* n'est pas émouvant ; s'il est bon, si le moteur donne bien, la régularité en est la qualité principale ; tout imprévu est une crainte de chute, et lorsque les dépêches annoncent qu'un aviateur est resté une heure de suite en l'air, on peut être sûr que les spectateurs se sont ennuyés pendant cinquante minutes au moins. On n'a même pas cette impression de folle vitesse qui vous étreint profondément dans les courses d'automobiles. L'œil, en effet, manque de point de comparaison pour apprécier la vitesse, et les appareils ne semblent pas du tout faire soixante-dix kilomètres, comme ils le font en réalité. Seuls, les vols de hauteur sont vraiment intéressants et il faut remercier Taddeoli d'avoir osé en tenter quelques-uns ; *il a donné à la foule*, qui mérite pourtant qu'on tienne compte d'elle puisqu'elle paie, les seules *minutes* de vraie émotion qu'elle ait ressenties. Taddeoli a seul osé sortir de la piste, virer au-dessus du village où l'atterrissage ne lui eût pas été possible ; il a seul mis quelque imprévu et quelque courage dans ce jeu d'apparence si calme.

Il faut dire aussi qu'il a seul obtenu des résultats pratiquement intéressants. Si l'on songe, en effet, à la nature des difficultés qui assaillent les aviateurs, courants d'air imprévus, appels d'air provoqués par les renflements du terrain ou les forêts, mille et mille conditions atmosphériques absolument mystérieuses qui agissent non seulement sur les ailes, *mais aussi sur la carburation*, on s'aperçoit que seul le vol dans un terrain accidenté et inexploré a un véritable intérêt, parce qu'il constitue une véritable promesse de réalisation pour l'avenir. Le vol sur un aérodrome parfaitement connu et exploré, où les mêmes phénomènes se reproduisent presque invariablement, est un commencement intéressant, mais c'est *une expérience dans des conditions* spéciales et simplifiées et non point dans les conditions qui seront celles de la locomotion aérienne. C'est, si l'on veut, une gamme, un exercice, mais ce n'est pas une fugue et c'est une fugue de Viry vers Genève qu'on nous a promise toute la semaine et que Taddeoli lui-même n'a pas osé réaliser.

W. M.

La traversée des Alpes

Les aviateurs français Chavez et Moisant se sont inscrits pour la traversée des Alpes en aéroplane avec départ de Brigue.

Etranger

Le choléra en Italie

L'épidémie gagne du terrain.

On est préoccupé de la voir se manifester dans des endroits jusqu'alors indemnes. Les autorités prennent toutes les mesures pour circonscrire le fléau. Il est maintenant impossible de s'éloigner des endroits contaminés ou d'arriver dans d'autres villes sans être soumis à de rigoureuses visites sanitaires. Malheureusement ces précautions ont été prises un peu tard, car on a laissé au début des provinces communiquer entre elles. L'expédition de paquets postaux ou d'effets d'usage domestique a été suspendue dans les lieux infestés. D'autres médecins ont été envoyés sur les lieux *avec du matériel par le ministre de l'in*térieur.

Barletta, Bitonto, Andria, Trani, Bisceglie, Ruvo, Spinazzola ont été officiellement déclarées contaminées. La panique règne dans ces villes, d'où l'exode de la population continue, surtout à Trani et Barletta.

Les fonctionnaires peuvent difficilement établir la statistique du fléau, car dans beaucoup de communes de nombreux cas sont tenus cachés.

Visites royales

La date de la visite du roi et de la reine des Belges à la reine Wilhelmine des Pays-Bas est fixée aux 15, 16 et 17 septembre prochain.

Une catastrophe dans la marine anglaise

L'Amirauté anglaise annonce que l'on a peu d'espoir de sauver le croiseur *Bedford* (et non *Oxford*, comme une dépêche d'hier l'appelait). 118 marins se sont noyés.

Les souverains espagnols

Le roi et la reine d'Espagne, venant de Londres, sont arrivés hier après midi à Paris.

Le roi et la reine sont descendus dans un hôtel particulier ; ils passent la journée d'aujourd'hui à Paris.

Finances allemandes

Les recettes ordinaires de l'empire pour l'année 1909 ont comporté 72 ½ millions de plus et les dépenses 40 ½ millions de moins que les prévisions budgétaires. Le déficit à couvrir par un emprunt se trouve ainsi ramené de 239 à 126 millions.

La santé de M. Balfour

D'*après certains journaux londoniens*, la santé de M. Balfour inspirerait des inquiétudes à son entourage.

Au Nicaragua

On annonce de Managua que le président élu par les révolutionnaires, M. Estrada, a lancé une proclamation transférant le gouvernement aux insurgés.

Les désordres qui ont éclaté à Managua sont très graves. De nombreux habitants ont quitté la ville. Les Américains sont inquiets.

Libre pensée

Le congrès de la libre pensée s'est ouvert dimanche à Bruxelles. Les deux premières séances ont été consacrées à des discours de bienvenue.

M. Furnemont a proposé l'envoi d'un télégramme de sympathie à MM. Charbonnel et Gustave Hubbard. M. Gaglieri, délégué de la libre pensée italienne, a annoncé que prochainement une maison de la libre pensée s'élèverait à Rome, pour continuer l'école moderne en face du Vatican.

M. Magalaes Lima a salué la mémoire de Ferrer ; M. Lozano a dépeint la situation en Espagne et M. Karmin celle de la libre pensée en Suisse.

Echos de partout

L'ORDRE RÈGNE A PÉGOMAS

Pégomas, dans les Alpes maritimes, comptait 657 habitants avant la disgrâce qui l'a rendu célèbre au détriment de sa population. C'était un bourg heureux, sous un ciel souriant, et, de mémoire d'homme, on y avait toujours vécu tranquille, quand une série de forfaits vint troubler soudain cette sérénité; chaque soir, quelque citoyen était l'objet de vols ou de tentatives de meurtre. L'émotion était d'autant plus vive que ces crimes répétés s'enveloppaient d'un singulier mystère; des fusils, embusqués derrière les buissons, canardaient les promeneurs attardés sur la route; mais on avait beau fouiller les broussailles et l'ombre, les criminels demeuraient inconnus. Les Pégomassois finirent par se lasser; ils appelèrent à eux la justice, et on leur envoya de Grasse un peloton de gendarmerie.

Ce fut alors que les Pégomassois commencèrent d'être vraiment malheureux. Tant qu'ils n'avaient eu à se défendre que contre les voleurs et les assassins, ils en étaient quittes pour se coucher de bonne heure dans leurs maisons dûment barricadées; mais, à partir du jour où la force publique entreprit de les secourir, ils n'eurent plus un moment de répit. A toute heure la maréchaussée, poursuivant son enquête, se présentait chez eux ou les relançait aux champs; elle les accablait de questions indiscrètes auxquelles on ne voulait point répondre, car s'il est agréable de se sentir protégé, il est ennuyeux de se compromettre. Plus l'enquête avançait et plus l'énigme devenait insoluble.

Cependant les gendarmes, qui ont leur amour-propre, tenait à ne pas rester bredouilles; à défaut des bandits qui demeuraient introuvables, ils se rabattirent sur les paisibles citoyens. Ce fut un déluge de procès-verbaux et de contraventions : chiens sans muselière, défaut d'éclairage, infractions aux polices de roulage et de voirie, tout était bon pour occuper leurs loisirs et rétablir leur prestige ébranlé. Le braconnage, qui fleurit à Pégomas comme dans tout le Midi, fut une source inépuisable de triomphes pour la maréchaussée. Les Pégomassois ne vivent plus : ils redemandent les meurtriers.

LE TRANSPORT DES LETTRES

EN AÉROPLANES

Grahame White, l'aviateur anglais, va, pour quelques jours, devenir facteur des postes.

Les autorités postales britanniques ont *décidé, en effet, d'essayer s'il ne serait pas* possible, et surtout s'il ne serait pas plus rapide que par les moyens actuels, d'opérer par aéroplane le transport des lettres.

Dans ce but, elles ont fait appel à Grahame White. En conséquence, aujourd'hui, si le temps le permet, un fourgon postal apportera à l'aviateur, sur l'aérodrome de Blackpool, deux sacs de lettres que celui-ci devra transporter à Southport.

Le temps que mettra l'aviateur sera soigneusement chronométré. D'ordinaire, il faut au meilleur train une heure et demie pour aller de Blackpool à Southport, mais Grahame White espère faire le voyage en vingt minutes, et démontrer ainsi de quelle utilité serait l'aéroplane comme moyen de transport pour la poste.

MOT DE LA FIN

— Eh bien Toto, nous voici bientôt à la fin des vacances.

— Eh oui! on ne pourra plus s'amuser qu'en classe.

ARCHÉOLOGIE

Le château de Gessler

On a travaillé ferme cet été à l'exploration des ruines du château de Gessler à Küssnacht (Schwyz). Déjà l'on peut se faire une vue d'ensemble de la forteresse. Au fur et à mesure qu'elles sont mises au jour, les murailles sont consolidées avec du mortier; c'est le seul moyen de les conserver. Jusqu'ici, les découvertes n'ont pas été très importantes. On a trouvé de nombreuses pointes de lances ensevelies dans une masse de cendres, qui laissent supposer que le manoir a été incendié après une lutte opiniâtre. A l'intérieur, on a découvert encore des catelles vertes fort curieusement ornées de reliefs, des débris de lances et de cuirasses, etc.

Confédération

Les chanceliers d'Etat. — La XIme conférence des chanceliers cantonaux, réunie à Bâle, et à laquelle onze cantons étaient représentés, a entendu une intéressante conférence du Dr Imhof, *chancelier d'Etat du canton de Bâle-Ville*, sur diverses questions administratives. La prochaine conférence aura lieu à Lausanne.

La convention du Gothard. — Le *Sole*, le grand journal de Milan qui compte parmi ses collaborateurs le président du Conseil, M. Luzzatti, publie un article dans lequel il conseille aux Chambres d'accepter la convention du Gothard, si défavorable qu'elle soit pour l'Italie. En présence, dit-il, de l'attitude de l'Allemagne, de l'extraordinaire ténacité dont la Suisse a fait preuve durant les négociations, et de l'opinion de nombreux journaux suisses estimant même que trop de concessions ont été faites, l'Italie n'aurait rien à attendre de plus d'une récouverture des négociations. Du reste, elle a complètement renoncé à lier la question du Gothard à celle du Splügen.

Contre le choléra. — Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a décidé de déclarer infectées du choléra les provinces italiennes de Bari et de Foggia et d'appliquer à ces deux provinces les dispositions de l'ordonnance sur la protection du pays contre le choléra et la peste. Il a adressé une circulaire aux gouvernements cantonaux, les invitant à faire examiner minutieusement par des médecins toutes les personnes venant des contrées contaminées et de prendre toutes les mesures nécessaires.

La prohibition de l'absinthe. — Nous avons dit hier que le Conseil fédéral s'est réuni lundi matin pour discuter le projet d'arrêté concernant les indemnités à accorder aux distillateurs et cultivateurs d'absinthe.

Aux termes du projet du département des finances, les indemnités seraient réparties dans les proportions suivantes :

Les cultivateurs recevraient une indemnité représentant les trois quarts de la moins-value des terrains, puis une indemnité représentant le double du rendement net moyen des cinq dernières années.

Les distillateurs recevraient également l'indemnité des trois quarts de la moins-value des bâtiments et installations, plus une indemnité représentant le triple du revenu moyen annuel net des cinq dernières années.

Les négociants en gros, c'est-à-dire ceux qui ont vendu dans les cinq dernières années 10,000 litres d'absinthe en moyenne, recevraient également l'indemnité du triple du rendement net annuel des cinq dernières années.

Enfin, les employés et ouvriers des fabriques d'absinthe recevraient une indemnité représentant le gain total des trois dernières années. Cependant, cette indemnité subit une réduction pour les plus jeunes employés.

D'après les calculs du département des finances, les indemnités ainsi calculées représenteraient les chiffres suivants : cultivateurs, 76,225 fr.; distillateurs, 1,052,360 fr.; négociants, 11,830 fr.; ouvriers et employés, 505,657 fr. Total, 1,646,078 fr.

Le rendement annuel de l'industrie de l'absinthe était estimé à 539,521 francs.

Cantons

ZURICH

L'élection du 3me arrondissement. — L'instituteur Hardmeyer, d'Uster, candidat démocrate pour l'élection d'un conseiller national dans le 3me arrondissement, a retiré sa candidature. L'élection du candidat libéral est ainsi assurée.

BERNE

La cherté de la vie. — Les prévisions pour cet hiver sont partout peu réjouissantes en ce qui concerne l'alimentation. On s'attend à un renchérissement général des produits du sol et par conséquent d'un grand nombre de denrées de première nécessité. Aujourd'hui déjà, à Berne, légumes et viande sont à des prix presque inabordables aux petites bourses.

Les pauvres gens doivent se contenter de viande de cheval s'ils ne veulent profiter des « avantages » que fait entrevoir l'annonce suivante, cueillie par le *Démocrate* dans l'*Anzeiger* de la ville de Berne : « Dans l'abattoir de l'Engelhalde, on vendra aujourd'hui la viande et la graisse d'un porc tuberculeux, à 1 franc le kilogramme. Condition : cuire complètement la viande. » On se demande si de pareilles spéculations sur la santé publique ont vraiment lieu avec l'assentiment des autorités ? S'il est loisible de vendre de la viande d'animaux tuberculeux, à quoi bon prendre des mesures contre la tuberculose ?

Un vaillant. — On vient de conduire au champ du repos, à Delémont, M. Charles Ceppi, ancien président de la bourgeoisie et du conseil de paroisse de cette ville. M. Ceppi s'est éteint vendredi, au milieu de ses enfants, pieusement, plein de cette paix que donne la conscience d'avoir bien rempli ses devoirs de citoyen et de chrétien.

Pendant de longues années, il a revêtu différentes charges, et dans toutes ces fonctions il s'est acquitté de son devoir à l'égal d'un sacerdoce; c'était un homme d'ordre et de bonne administration.

Dans toutes les luttes politiques et religieuses que les catholiques jurassiens eurent à soutenir, il se montra toujours bon et vaillant patriote, bon et vaillant chrétien.

Il souffrit même persécution pour sa foi en 1873.

Aussi les catholiques delémontains garderont-ils de M. Ceppi un pieux souvenir.

L'affaire Demme. — Les pourparlers entre les financiers et brasseurs d'affaires intéressés au sauvetage de la Banque internationale des chemins de fer ont abouti à une entente d'après laquelle un particulier a acheté le stock de 9800 actions ordinaires de la Banque internationale.

A teneur de la convention, le trust suisse payera pour sa part au rachat du portefeuille de la Banque internationale 850,000 fr. au lieu d'un million de francs.

MM. Demme et consorts, moyennant le *rachat à un prix élevé du portefeuille de* la Banque, verront cesser l'action pénale entamée contre eux.

Les actionnaires privilégiés recevront environ le 40 % de leur avoir.

NIDWALD

Un demi-million de dégâts. — On se souvient des ravages qu'a causés dans le petit pays de Nidwald la dernière crue des eaux. La commission d'enquête vient d'achever le calcul d'évaluation des dégâts. Ceux-ci s'élèvent à 450,000 fr. en chiffre rond. Il y a là un nouveau motif de nous montrer généreux lorsqu'on viendra nous demander notre obole pour les malheureux inondés de la Suisse centrale.

LUCERNE

Grève de cochers. — La direction de police de la ville de Lucerne ayant mis en vigueur un règlement aux termes duquel les cochers stationnés aux abords de la gare sont tenus de ne jamais abandonner les voitures dont ils ont la direction, ceux-ci, qui voudraient pouvoir se rafraîchir de temps à autre, ont répondu à l'ukase de la police par une déclaration de grève.

SAINT-GALL

L'ouverture du Ricken. — L'ouverture à l'exploitation du tunnel du Ricken a été définitivement fixée au 10 octobre et les fêtes d'inauguration au 24 septembre.

VALAIS

Charité montagnarde. — La générosité avec laquelle les villages de Nax et de Vernamiège ont souscrit 5000 fr. en faveur des inondés suisses, en reconnaissance des secours que leur a assurés l'esprit de solidarité des Confédérés, a provoqué l'admiration unanime. Certes, la population des deux localités tant éprouvées par la terrible catastrophe du 20 janvier 1909 était bien digne de la sympathie que de toutes parts on lui a témoignée.

Le beau geste de ces deux communes, *écrit le Vaterland, en rappelle un autre* qui honore le Valais.

En 1834, de fortes inondations ravageaient le canton, et comme aujourd'hui une quête avait été organisée en Suisse. Mais les populations d'Anniviers renoncèrent à leur part de secours en faveur de leurs concitoyens plus éprouvés encore. Et cependant l'Anniviers avait grandement souffert; ses plus riches alpages étaient anéantis; pour une population de 1700 habitants que comptait alors la vallée, les dommages s'élevaient à 150,000 fr.

Dans un rapport de l'époque, le comité de secours exprimait l'admiration que suscitait un tel désintéressement. Ce même comité offrit alors à l'église de Vissoie, la seule existante dans la vallée, un superbe calice, richement orné, portant cette dédicace : *Magnanimis Naviezentiæ Incolis, Helvetorum munificentiæ dispensatores 1835* (Aux magnanimes habitants de la Navizence, les dispensateurs des dons charitables des Suisses).

La générosité de Nax et de Vernamiège forme le digne pendant de l'acte historique de la population d'Anniviers.

Un parc national à l'Aletsch. — Un collaborateur de la *Gazette de Lausanne* suggère à l'Association du *Heimatschutz* l'idée de créer, après le parc du val Cluoza, dans les Grisons, un second parc national dans le Valais. Il propose pour cela l'Aletschwald, une forêt de 3 km. et demi de longueur sur 690 mètres de largeur, qui s'étend sur la rive gauche du glacier d'Aletsch, à une altitude qui varie entre 1750 et 2300 mètres.

Près de la moitié de cette forêt est composée d'aroles, l'autre moitié de mélèzes et d'épicéas. Le sous-bois de rhododendrons et de myrtilles est très riche. C'est déjà un refuge favori du chamois et du petit tétras à queue fourchue.

Congrès pénitentiaire. — La Société suisse pour la réforme pénitentiaire et le patronage des détenus libérés tiendra à Sion, en septembre prochain, sa XXVIe assemblée générale bisannuelle.

Inauguration du Martigny-Orsières. — L'inauguration du Martigny-Orsières aura lieu samedi prochain 27 août.

Voici les grandes lignes du programme de la journée : 9 h. 30 : Rendez-vous à la gare de Martigny (gare C. F. F.); 12 h. 45 : Déjeuner à Orsières; 3 h. 40 : Départ d'Orsières pour Martigny.

NEUCHATEL

Pour le vignoble. — Le Département cantonal de l'industrie et de l'agriculture a invité les conseillers communaux du vignoble neuchâtelois à envoyer des délégués à une conférence convoquée pour le 2 septembre à Neuchâtel, en vue d'examiner les moyens de venir en aide aux viticulteurs. Le moyen préconisé est que l'Etat et les communes fournissent aux petits propriétaires, sans intérêt, les sommes nécessaires pour la culture de la vigne pendant une année.

Les mauvais livres

(De notre chroniqueur vaudois)

Une grande maison d'édition de Paris, qui publie, dans des collections à bon marché, des romans de toutes sortes, annonce une nouvelle livraison.

Son prospectus déclare : « Après l'admirable roman de X... qui se passait en pleine société contemporaine, tour à tour dans les bas-fonds et les cours royales, le nouveau roman X. Y. et Z..... nous transporte à l'époque la plus tourmentée, la plus tragique de notre histoire nationale. »

Ce roman « est un sombre drame d'amour, d'adultère, d'argent, où l'on trouve de l'intrigue, de la cupidité, de la trahison, du crime. Aucun des ressorts qui rendent une œuvre mouvementée n'a été négligé par l'auteur. C'est une des lectures les plus attachantes qui se puissent faire ! Un tel roman est digne, à tous égards, de figurer dans la plus belle bibliothèque populaire. »

Voilà ce qui se vend sous le nom de lectures populaires ! Voilà ce qui s'affiche dans les kiosques de journaux. Voilà ce qui, malheureusement, constitue la nourriture spirituelle d'un grand nombre de personnes et probablement de jeunes gens !

J'ai même trouvé des romans de cet acabit jusque dans les chalets de nos montagnes vaudoises; c'est scandaleux.

Et les éditeurs seraient très reconnaissants si les journaux voulaient insérer l'article en faveur de ces publications ! Gardons-nous en bien. Invitons plutôt les libraires et surtout les marchands de journaux à exclure cette triste littérature de leurs étalages.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les manœuvres du IIme corps d'armée

Les grandes manœuvres d'automne du IIme corps d'armée, qui se dérouleront principalement dans le Jura, se feront dans le cadre suivant : Berne-Bienne-Chaux-de-Fonds-Glovelier-Grandcourt-Bonfol-Delémont-Laufon-Moutier-Soleure-Berne. Outre les 3me et 5me divisions, une division spéciale de cavalerie prendra part à ces manœuvres. Elle comprendra 142 officiers, 2843 sous-officiers *et soldats*, 2255 *chevaux de selle et* 562 chevaux de trait, 16 mitrailleuses et 12 canons avec 227 fourgons.

Le IIme corps d'armée se trouve à la fin d'une période de quatre cours de répétition annuels et devra, en conséquence donner une preuve de sa force en campagne.

Il n'y aura pas de cours préparatoire; les troupes entreront immédiatement en campagne depuis le lieu de leur rassemblement. Les troisième et quatrième jours de service déjà, soit le 31 août et le 1er septembre, il y aura des manœuvres. La troisième division marchera, dans la soirée du 30 août, de Berne sur Kirchberg, pour être prête à l'action au matin du 31 août. Le 31 août et le 1er septembre, elle manœuvrera entre Berne, Soleure et Bienne. La cinquième division, pendant ce temps, manœuvrera dans le district de Porrentruy.

Le 2 septembre, il y aura inspection de la troisième division, à Bienne; le 3 septembre, ce sera le tour de la cinquième division, entre Porrentruy et Courtedoux. Le 4 septembre (dimanche) est jour de repos avec services religieux. Du 4 septembre au soir au 8 septembre y compris, commencera la seconde période des grandes manœuvres, sous le commandement direct du commandant de corps d'armée; elles se dérouleront en entier dans le Jura bernois. Le 8 septembre au soir et le 9 au matin, les troupes regagneront les lieux de rassemblement. Le 10 septembre, licenciement.

C'est la première fois, depuis l'introduction de la nouvelle loi militaire, que des manœuvres de cette envergure, embrassant trois divisions, auront lieu. Elles montreront si les espérances que l'on fait reposer sur la nouvelle loi militaire étaient fondées. Aussi seront-elles suivies avec attention, non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. La France, notamment, a demandé des cartes d'identité pour soixante-dix officiers et l'Allemagne pour vingt officiers du 14me corps d'armée (badois).

L'exposition suisse d'agriculture DE LAUSANNE

Lausanne, 23 août.

De divers côtés on se demande pourquoi, en présence des intempéries de cette année, des déceptions de la viticulture et de l'agriculture, et des catastrophes, l'exposition suisse d'agriculture de Lausanne n'a pas été renvoyée à des temps plus propices.

Voici la réponse :

Les comités vaudois n'auraient pas mieux demandé que de renvoyer l'exposition. Mieux que personne, ils sont à même d'éprouver combien les circonstances sont peu favorables. Mais l'examen de la question a immédiatement prouvé l'impossibilité de ce renvoi.

La VIIIme exposition suisse d'agriculture a été accordée à Lausanne à condition qu'elle aurait lieu en 1910. On voulait qu'elle ne fût pas trop rapprochée de l'exposition nationale de Berne, prévue primitivement pour 1913. Puis, il y a plus d'une année que d'importants contrats ont été passés avec des fournisseurs, particulièrement pour les constructions et l'exploitation de la grande cantine. Depuis de longs mois déjà, de nombreux exposants se préparent et font de gros sacrifices. Quand les derniers fléaux se sont abattus sur notre pays, de tous côtés le travail était trop avancé pour que l'on pût, sans pertes graves, revenir en arrière et décider un renvoi.

Dans ces conditions, les comités ont dû continuer l'œuvre commencée et aller de l'avant. Ils comptent sur l'esprit de bonne solidarité de leurs Confédérés pour les soutenir dans une tâche devenue très difficile et pour leur faciliter la lutte contre ce que les circonstances ont de fâcheux.

Malgré l'insuffisance d'une partie des récoltes, l'exposition sera un beau spectacle, digne d'attirer l'attention et de mériter la visite de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture. En ce qui concerne le bétail, et surtout les machines, elle sera supérieure à toutes celles qui l'ont précédée.

Le bétail bovin

Le bétail bovin sera l'une des grandes attractions de la VIIIme exposition suisse

---

18 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Madame Vert-de-Gris

Par Roger DOMBRE

A la lecture de la première réponse, où Suzerel malmenait si bien son ami Germain, la jeune fille essaya de s'indigner, mais ne réussit qu'à sourire.

A la seconde, l'expression de son joli visage changea graduellement, et même une petite larme perla sous ses cils bruns.

— Alors, demanda-t-elle, tu crois que cette personne qu'il aime, ce serait... moi ?

— Il n'y a pas de doute. Et si vous sortez enfin l'un et l'autre de votre mutisme vous n'avez plus qu'à passer devant M. le maire et M. le curé. Au reste, *la solitude doit commencer à te peser* comme à lui. Viens, laisse-moi l'appeler. Un petit bleu et il vient dîner ici ce soir. La suite vous regarde.

Dans l'après-midi, Pierre Suzerel, qui ne voguait pas encore vers l'Egypte, reçut une invitation à laquelle il se hâta de répondre.

Il devança même un peu trop l'heure du repas, pour la première fois depuis qu'il allait dans le monde.

Une autre, d'ailleurs, avait commis la même faute. Il trouva dans le salon et feuilletant un album... à l'envers, Mlle Laverrade, qui se troubla en l'apercevant.

— Mademoiselle, lui dit-il, très ému, *je n'espérais pas vous rencontrer ici aujourd'hui.*

Gagnée par cette émotion, elle lui tendit la main d'un geste franc et spontané. Puis ils causèrent jusqu'à ce que les petits Méryane vinssent troubler leur tête-à-tête.

Ils se fiancèrent ainsi, sans plus d'atermoiements, et jamais Pierre n'avait trouvé Jeanne plus ravissante.

— Et maintenant, dit Mme de Méryane, lorsqu'on prit le café après le dîner, sans que les amoureux se fussent aperçus de ce qu'ils avaient bu et mangé, tout cela est fort bien, mais, à l'avenir, comment allez-vous arranger votre vie, gens peu pratiques que vous êtes ?

Les deux jeunes gens se regardaient en souriant; ils n'y avaient pas encore songé.

— Mon Dieu ! répondit Pierre après une courte hésitation, il me semble que Paris étant la ville préférée de ma fem... de ma future...

— Moi, interrompit Mlle Laverrade, je me figure que, désormais, je me trouverai très bien partout... même à Alençon, où nous pourrions passer la moitié de l'année. Nos rentes en seraient bien diminuées, mais les pauvres y gagneront au moins.

— Parfaitement, conclut Suzerel, qui eût acquiescé aux pires folies, du moment qu'elles plaisaient à Jeanne. Nous serons bien assez riches avec ce qui nous restera.

Et ils reprirent leur tendre causerie.

IX

Jeanne Suzerel à Louise de Méryan

Ma chérie,

Nous n'irons pas te voir encore, prends-en ton parti, car de plus en plus nous nous attachons au pays que je détestais naguère.

Aussi en sommes-nous récompensés.

Figure-toi qu'hier nous avons reçu la visite de Mme Cramblon.

Devine ce qu'il nous annonça. Je te le donne en cent. Mais tu n'y arriverais pas et je te l'apprends bénévolement.

Il paraît que tante avait ajouté à son testament un codicille que voici :

« Si, prenant en affection la ville d'Alençon qu'elle n'aspire aujourd'hui qu'à quitter, elle s'y établit, mariée à un homme qui ne la prendra pas pour son argent; si tous deux s'y trouvent heureux, sera biffée la clause obligeant ma nièce à ne toucher sa rente qu'en Normandie et quotidiennement.

« La chère enfant me pardonnera cette petite ruse que j'emploie pour un motif très sage.

« Le moindre danger qu'elle courrait après ma mort et devenue maîtresse d'une jolie fortune serait qu'elle fût recherchée pour sa dot.

« Or, je désire qu'elle ne se marie pas *avec trop de hâte. Inexpérimentée, un* peu capricieuse, elle risque de se donner sans discernement au premier qui affirmera l'aimer. J'espère donc qu'elle échappera à ce péril, grâce à l'épreuve à laquelle je la condamne. »

Tu comprends sans doute, ma petite Louise, ce que, moi, je ne saisissais pas tout d'abord ?

Celui qui m'a épousée et qui, Dieu le sait, me dispense tout le bonheur possible, ne m'a point prise pour mon argent, et, je peux le dire, me connaissait bien à fond.

Et c'est moi, oui, moi, Jeanne Suzerel, née Laverrade, qui demande à rester à Alençon plus des six mois convenus.

Pauvre tante Célestine ! elle prenait soin de mon avenir, et je la calomniais !

J'ai soumis le cas à ce cher Pierre, qui m'a répondu tendrement :

— *Tu sais bien que partout où tu es* je me plais.

N'empêche, Louisette, qu'aux premières neiges mon mari et moi emmènerons nos deux bébés à Cannes ou à Nice.

Décidément, la chèvre capricieuse et vagabonde n'est pas tout à fait morte en ton amie Vert-de-Gris.

FIN

Publications nouvelles

LA NATATION, par *G. Wennerström.* LES SPORTS PÉDESTRES, par *Jean Lhermit.* — Vol. VI et VII de la collection « Les Sports pour tous ». — Chaque vol. illustré de nombreuses gravures. 40 centimes. Lausanne, Librairie Payot et Cie.

Voici deux nouveaux opuscules de la collection *Les Sports pour tous* qui s'enrichit rapidement d'œuvres nouvelles de façon à devenir la collection la plus complète publiée jusqu'à ce jour sur les sports.

Bien que tous les Suisses romands sachent plus ou moins nager, on peut dire que la natation est un art presque inconnu en Suisse. En dépit des efforts tentés et des progrès accomplis depuis quelques années, l'immense majorité des Suisses ignore les noms mêmes de *trudgen* et de *crawl;* on est loin de se douter qu'il existe des nages à la fois simples et savantes, découvertes ou perfectionnées hier seulement, et qui font de l'homme l'un des meilleurs parmi les mammifères nageurs. L'auteur du présent livre, Gunnar Wennerström, champion de Suède de nage, a composé son ouvrage de la façon la plus pratique qui soit : il a posé les moments caractéristiques de chacune des nages, puis en a expliqué le mécanisme.

Après des considérations enthousiastes sur l'utilité et le plaisir de la natation, M. Wennerström donne des conseils aux débutants, puis des indications précieuses sur la brasse, la nage sur le dos, la nage de côté, le *trudgen*, le *crawl*, les plongeons, etc... et expose enfin les principes de l'entraînement et du sauvetage. Sur ces deux derniers points, les Suédois, autant que les Anglais, sont nos maîtres incontestés. Et le public tirera certainement le plus grand profit des leçons expérimentées de Wennerström.

Quant au second volume, *Les Sports Pédestres*, il donne tous les renseignements techniques, professionnels, statistiques, etc., sur les divers sports pédestres dont le goût se répand de plus en plus dans nos populations, ce dont il faut se féliciter hautement. Car c'est bien l'un des sports les plus pratiques et les plus utiles qui soient, en ce sens qu'il peut s'exercer en tout temps et en tout lieu, qu'il ne comporte aucun accessoire onéreux ou difficile à installer, qu'il permet une progression infiniment lente et graduée et enfin qu'il peut être pratiqué sans distinction d'âge et de sexe. Au reste, la course à pied est le sport harmonieux par excellence, celui dans lequel la statuaire grecque, si soucieuse de la ligne, a puisé tant d'attitudes pour les immortaliser dans le marbre.

Après quelques données sur l'entraînement, M. Lhermit explique avec toute la clarté désirable les divers modes du sport pédestre : épreuves de vitesse, épreuves de longueur, courses d'obstacles, courses spéciales, cross-country, saut en hauteur, en longueur, saut à la perche, lancement du poids, lancement du disque, etc.

Comme pour les précédents volumes parus dans la collection, ces deux nouveaux opuscules, d'un bon marché extraordinaire, seront donc les meilleurs vade-mecum que puissent désirer les amateurs ou les professionnels de la natation ou des sports pédestres.

d'agriculture : plus de deux mille pièces de bétail ont été inscrites, et ce ne fut pas une petite besogne, pour la commission d'examen préalable — la *Vorschau*, comme on l'appelle communément — que de trier, dans cet immense troupeau, les sept cents têtes admises à l'exposition, à savoir : 345 têtes de la race brune, y compris 20 têtes de bétail des Grisons ; 345 têtes de la race tachetée dont 20 têtes de la race tachetée noire (Fribourg), et 10 têtes de la race d'Hérens ; ce n'est que le 1er juillet que la *Vorschau* de la race tachetée rouge a terminé ses opérations.

Le bétail bovin exposé à Lausanne représentera une valeur de plus d'un million de francs.

Pour éviter, à l'arrivée de cet énorme et superbe troupeau, formé de ce que la Suisse entière compte de plus beau en fait de bétail, un encombrement de la gare de Lausanne et le passage à travers les rues de la ville de longues files de *taureaux, d'un caractère pas toujours* facile et d'un transport peu commode, les C. F. F. construisent à Malley, entre Lausanne et Renens, un quai spécial de débarquement, qui n'aura pas moins de cinquante mètres de longueur.

Toutes les adjudications de fourrage, litière, etc., sont faites. Les bâtiments sont prêts ou peu s'en faut. On aménage, ces jours-ci, les emplacements où les huit jurys travailleront simultanément.

Jamais, dans aucune exposition précédente en Suisse, on n'aura vu une pareille et si belle exposition de bétail bovin.

A la demande de l'Union suisse des paysans, la Fédération fribourgeoise des syndicats d'élevage des races tachetée rouge et tachetée noire exposera à Lausanne, dans la division scientifique, ses travaux et registres d'élevage ainsi qu'une monographie du bétail tacheté noir. Elle a également adressé un appel aux syndicats fédérés pour engager les éleveurs à inscrire pour cette exposition leurs bêtes de choix.

La journée valaisane

Sous les auspices de M. le conseiller d'Etat Bioley, chef du département de l'intérieur et de l'agriculture, et sur l'initiative de la société sédunoise d'agriculture, un comité composé de MM. J. de Torrenté, J. Mutti, G. Mombrez, A. Tavernier et Dr L. de Riedmatten, a été constitué à Sion, jeudi 18 août, par les délégués des sociétés locales pour préparer une journée valaisanne à la VIIIme exposition suisse d'agriculture, à Lausanne. Ce comité priera le Conseil d'Etat de bien vouloir le compléter au plus tôt par l'adjonction de membres choisis dans d'autres parties du canton.

La date de la journée valaisanne est provisoirement fixée au dimanche 11 septembre. Les billets ordinaires de simple course délivrés à partir du 9 septembre à destination de Lausanne étant valables pour le retour gratuit dans un délai de 4 jours, à condition qu'ils soient présentés à l'exposition, sont plus avantageux que les billets de société.

Si des trains spéciaux devaient être organisés, on ferait abstraction des billets de société.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une explosion chez Krupp. — Hier matin, à 11 h., un des laboratoires des usines Krupp a sauté à Essen. La rapide intervention des pompiers a préservé le hangar aux poudres situé dans le voisinage. A midi le feu était éteint.

Incendies de forêts. — Des incendies dévastent de vastes étendues de forêts dans l'Etat de Montana (Etats-Unis). Les pertes sont considérables. Des milliers de personnes sont sans abri. 180 employés de l'administration des forêts manquent. On craint qu'ils n'aient été brûlés vifs.

Ville brulée. — Un incendie a détruit la moitié de la ville de Wallace (Idaho, Etats-Unis). Il y a 24 morts. Les pertes sont évaluées à plusieurs millions de dollars.

Méfaits de la foudre. — Dans la nuit de dimanche à lundi, au cours d'un violent *orage, la foudre est tombée sur divers points* près de Belfort, notamment sur les fils téléphoniques.

Les communications avec Paris ont été interrompues.

Tremblement de terre. — Les appareils de l'observatoire sismologique royal de Krietern (Silésie) ont enregistré, hier matin, de 6 heures à 8 heures et demie, un assez fort tremblement de terre à une distance d'environ 9000 kilomètres. Le foyer se trouverait au Japon ou dans la région de Sumatra.

On a enregistré un second tremblement de terre assez faible à 4 heures de l'après-midi.

SUISSE

Le crime de Martigny. — La justice a mis la main sur un certain Adolphe Witschard, de la Bâtiaz, qui a avoué avoir étranglé la fillette de huit ans qu'on a trouvée hier matin dans une cour d'une maison de la Bâtiaz. L'assassin est le cousin germain de la victime. Il est âgé de 35 ans.

La grêle. — Les cultures de la contrée d'Aarwangen (Berne) ont été dévastées hier par un orage de grêle.

— La contrée de Bönigen, Niederried et Oberried, sur le lac de Brienz, a été dévastée par un terrible orage de grêle. Les cultures sont anéanties. On a ramassé des grêlons de la grosseur d'œufs de poule.

Accident. — Un petit garçon de deux ans, fils de M. Aubert, professeur à la Faculté de théologie de Neuchâtel, s'est noyé samedi soir dans un puits.

Le feu. — Un incendie a complètement détruit, dans la journée de lundi, la maison de M. Eugène Berthoud, à Fleurier.

Le vol de Saint-Moritz. — Au sujet du vol commis dans un hôtel de Saint-Moritz, on nous télégraphie ce qui suit : à l'hôtel Engadin Kulm, des bijoux d'une valeur de 80,000 fr., un chèque de 30,000 fr. et une somme de 2000 fr. en espèces ont été dérobés il y a huit jours. Le parquet a été informé que le mari d'une femme de chambre au service de la famille victime du vol a été arrêté en France et qu'on a trouvé sur lui les bijoux volés. La femme de chambre elle-même a été arrêtée.

LES ACCIDENTS ALPESTRES

Voici les premiers détails que l'on a sur la découverte des victimes de l'avalanche du Rottal (Jungfrau) :

Dimanche, une compagnie de guides de Lauterbrunnen est partie pour continuer les recherches. Après avoir passé la nuit à la cabane du Rottal, la colonne fouilla toute la région. Lundi matin, vers 6 h., les guides découvrirent les trois cadavres, gisant dans la neige, deux côte à côte, le troisième à trente mètres de là. Tous trois étaient horriblement mutilés et en partie dévêtus.

FRIBOURG

APPEL

à la population de Fribourg

en faveur des inondés de la Suisse

Chers Concitoyens,

Vous n'ignorez pas les immenses désastres causés en Suisse par les récentes inondations. Notre canton lui-même n'a pas été épargné et certaines de ses régions ont beaucoup souffert du débordement de nos lacs et de nos rivières.

Douloureusement ému par ces malheurs qui se sont abattus sur notre pays, le Conseil fédéral a invité les gouvernements cantonaux à organiser sur leur territoire des collectes en faveur des populations plongées dans le dénuement.

Répondant à cet appel, le Conseil d'Etat fribourgeois, par arrêté du 30 juillet, a ordonné cette collecte dans tout le canton durant le mois d'août, et a chargé les Conseils communaux de son organisation.

En exécution de cette ordonnance, nous avons décidé qu'elle serait faite à Fribourg par les soins de quelques dames et demoiselles dévouées qui ont bien voulu accepter la mission ingrate de la quête à domicile.

Faisant donc appel à vos sentiments bien connus de patriotisme et de solidarité confédérale, nous vous prions, chers concitoyens, de réserver un bienveillant accueil aux quêteuses qui se présenteront dès aujourd'hui à votre domicile respectif et d'apporter votre obole, si modeste soit-elle, au soulagement de nos malheureux compatriotes si durement éprouvés.

Nous sommes persuadés que vous serez d'autant plus disposés à obéir à ce mouvement de générosité que les inondés de notre canton seront également compris dans la répartition des secours recueillis auprès de tous nos Confédérés.

C'est dans ces sentiments que nous vous prions d'agréer, chers concitoyens, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Au nom
du conseil communal de la ville de Fribourg:

Le secrétaire de ville : Jos. PILLER. — *Le syndic-président :* Ern. WECK.

Funérailles. — On nous téléphone : Les funérailles de M. Weber, révérend doyen de Saint-Antoine, ont eu lieu ce matin, à 10 heures, au milieu d'une très nombreuse affluence, dont à peine la moitié a pu prendre place à l'église. Plus de trente-cinq prêtres, dont le clergé de la Singine au complet, M. le chanoine Bornet, des RR. PP. Capucins et Cordeliers de Fribourg, entouraient le cercueil de leur vénéré confrère.

M. Aeby, président du Conseil d'Etat et M. Louis Week, directeur de la Justice et des Cultes, représentaient le gouvernement. M. le préfet de la Singine et presque tous les députés du district, étaient présents.

L'office a été célébré par M. Klaus, pro-doyen, assisté de MM. les curés de Guin et de Schmitten. M. Schwaller, préfet du Collège Saint-Michel, a prononcé une émouvante allocution.

La Cécilienne de Saint-Antoine a exécuté une remarquable messe à quatre voix. Ajoutons que toutes les sections des Céciliennes de la Singine — ainsi que la *Zæringia* — avaient envoyé une délégation avec bannière.

Echos de la fête de gymnastique. — Il a été consommé pendant la récente fête cantonale de gymnastique, à la cantine et à la buvette des Grand'Places, 2,508 bouteilles de vin de fête blanc et 682 de rouge, 494 bouteilles de vins divers, 170 bouteilles de champagne, 358 bouteilles de vin de service, 2,462 bouteilles de limonades et eaux minérales, 3,222 litres de bière ouverte, 6,440 bouteilles de bière, 48 litres de sirop, 54 litres de liqueurs diverses et *650 litres de lait.*

On a mangé 284 kilos de viande, plus 2,142 cervelas, 168 saucisses, 900 sandwichs, 302 kilos de pain, 7,688 petits pains et 102 kilos de fromage.

La cantine, ainsi que le café des Grand'Places, loué pendant la fête, ont été exploités en régie par un comité de subsistances de cinquante membres, y compris vingt caissières et caissiers.

La section de cuisine a servi au personnel payé 780 dîners ou soupers, 245 déjeuners et 570 collations, et aux gymnastes, 1500 déjeuners et 1900 collations.

Les banquets des gymnastes ont été servis par les hôteliers et restaurateurs de la ville, qui ont livré 2704 dîners et soupers. Les rapports des différentes sociétés de gymnastique parvenus au comité des subsistances ont été des plus satisfaisants ; aussi ce dernier se fait-il un plaisir d'adresser aux restaurateurs ses compliments et ses remerciements.

Exposition canine. — Le chien *Rip*, bouledogue français, appartenant à M. le docteur Bullet, dentiste en notre ville, a obtenu un second prix à l'exposition canine de Genève, le 21 août.

Incendie. — Dimanche après midi, un incendie a complètement consumé une petite maison, située au Graben, à vingt minutes d'Ueberstorf, sur la route de Thœrishaus. L'immeuble, comprenant logement, grange et écurie, était inhabité. Il ne contenait guère que quelques machines agricoles, qui ont pu être sauvées, et un peu de fourrage. Il appartenait aux enfants de M. Jean Bæriswyl, d'Ueberstorf, et était taxé 3000 fr.

La cause de l'incendie est inconnue.

Foire de Romont du 17 août. — La foire de la mi-août a été favorisée par le beau temps. Aussi a-t-elle été très fréquentée. Les marchands étrangers s'y trouvaient nombreux. Les prix de vente du bétail se sont maintenus fermes et les transactions ont été *rapidement menées. Les chevaux étaient* particulièrement recherchés.

Le chiffre fort élevé des expéditions faites à la gare s'explique par le fait qu'un certain nombre de pièces de gros bétail avaient déjà été vendues à domicile.

La statistique des entrées en ville fournit les chiffres suivants : 80 chevaux, 216 pièces bovines (300-700 fr.) ; 589 jeunes porcs (40-60 fr. la paire) ; 13 moutons et 5 chèvres. 495 pièces de tout bétail ont été expédiées en gare par 64 wagons.

SOCIÉTÉS

Société de gymnastique « La Freiburgia », section des Pupilles. — Reprise des leçons, demain, mercredi, à 7 ½ h. du soir, à la Halle du Collège.

Société Canaria. — Assemblée générale, demain, mercredi, à 8 ½ h. du soir, à *l'Hôtel du Chasseur*, rue de Lausanne.

Nous commencerons, avec le prochain numéro, la publication de la nouvelle œuvre, très émouvante, de Mathilde Alanic :

La fille de la Sirène

AGRICULTURE

CONCOURS DE TAUREAUX

DU DISTRICT DE LA SARINE

Fribourg, 22 août.

Jury : MM. Chatton, Bise et Garin.
Taureaux présentés : 54 ; primés : 30.

A. Race tachetée noire

Ire CATÉGORIE
(Taureaux de 3 à 4 ans.)

1re *classe :* Syndicat d'élevage de Treyvaux, *Loulou*, 79 p., 300 fr. ; Python, frères, Arconciel, *Raton*, 79 p., 200 fr. ; Syndicat d'élevage de Givisiez, *Max*, 78 p., 300 fr.

IIme CATÉGORIE
(Taureaux de 15 à 36 mois.)

1re *classe :* Toussaint Perler, Givisiez, *Papillon*, 78 p., 250 fr. ; Marcelin Schouwey, Ependes, *Rigolo*, 78 p., 250 fr. ; Fridolin Clément, Ferpicloz, *Orateur*, 78 p., 250 fr. ; Nicolas Schœpfer, Morvin, *Vainqueur*, 78 points, 250 fr.

2me *classe :* Pierre Dousse, Arconciel, *Napoléon*, 74 p., 160 fr. ; Maxime Peiry, Montévraz, *Condor*, 73 p., 160 fr. ; Philippe Clément, Ependes, *Léo*, 72 p., 160 fr. ; Aimé Roubaty, Villars-sur-Glâne, *Biribi*, 72 p., 160 fr. ; Limat, frères, Granges-Paccot, *Lion*, 70 p., 150 fr. ; Papaux, frères, Treyvaux, *Colonel*, 70 p., 150 fr. ; Mélanie Wæber, Treyvaux, *Avenir*, 70 p., 150 fr.

3me *classe :* Papaux, frères, Treyvaux, *Guerrier*, 68 p., 100 fr. ; Charles Clément, Ependes, *Garibaldi*, 68 p., 100 ; Christophe Grossrieder, Oberried, *Floquet*, 65 p., 100 fr. ; Frédéric Barras, Lossy, *Calife*, 65 p., 100 fr. ; Célestin Dousse, Arconciel, *Guguss*, 65 p., 100 fr.

IIIme CATÉGORIE
(Taurillons de 6 à 15 mois.)

2me *classe :* Jacques Wicht, Montévraz, *Lolet*, 74 p., 100 fr. ; Dominique Roulin, Treyvaux, *Lion*, 74 p., 100 fr. ; Jules Baboud, Treyvaux, *Commis*, 72 p., 100 fr. ; Paul Clément, Ependes, *Aspirant*, 72 p., 100 fr. ; Aimé Bussey, Chamblioux, *Titus*, 70 p., 100 fr. ; François Peiry, Treyvaux, *Berger*, 70 p., 100 fr.

3me *classe :* Pierre Peiry, Treyvaux, *Pompon*, 68 p., 100 fr. ; Alfred Piller, Arconciel, *Pompon*, 67 p., 100 fr. ; Louis Brunisholz, Montévraz, *Arami*, 68 p., 100 fr. ; Pierre Peiry, Treyvaux, *Ami*, 66 p., 100 fr. ; André Papaux, La Riedera, *Capitaine*, 65 p. ; Casimir Bongard, Ependes, *Milord*, 65 p.

Total des primes : 4,390 fr.

Il y a lieu d'ajouter que les taureaux *Faro* et *Rigolo*, appartenant au Syndicat de Treyvaux et à MM. Spielmann, frères, à Senèdes, sont inscrits pour l'exposition de Lausanne et y recevront chacun une prime de 1re classe.

Calendrier

MERCREDI 24 AOUT
Saint BARTHÉLEMY,
apôtre et martyr

Saint Barthélemy porta l'Evangile dans l'Inde, l'Arabie, la Perse. Les prêtres idolâtres de la Grande Arménie, jaloux des progrès de son apostolat, le firent périr.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Altitude 642 m.
Longitude Est Paris 6° 43' 16" — Latitude Nord 46° 47' 38"
Du 23 août 1910

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Août	18	19	20	21	22	23	Août
8 h. m.	17	17	21	18	16	10	8 h. m.
1 h. s.	22	19	20	19	18	17	1 h. s.
8 h. s.	18	19	15	15	16		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	60	54	54	60	54	67	8 h. m.
1 h. s.	54	67	60	54	57	54	1 h. s.
8 h. s.	60	54	60	60	60		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 23°
Température minim. dans les 24 h. : 9°
Eau tombée dans les 24 h. : 49 mm.

Vent { **Direction :** N.-E. / **Force :** léger.
Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich

Température à 7 heures du matin, le 22 août :

Paris	15°	Vienne	19°
Rome	19°	Hambourg	15°
St-Pétersbourg	13°	Stockholm	14°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 23 août, à 7 h. :

Couvert sur tout le plateau suisse ; nébuleux à Bâle. Beau à Ragaz.

Température : 6° à 10° dans l'Engadine et à Zermatt ; 11° à 14° dans toute la Suisse, sauf 15° à 16° sur les rives du Léman, et à *Lucerne ; maximum 20° à Lugano.*

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 23 août, midi.

Ciel nuageux. Situation instable. Pluie.

Publications nouvelles

L'ÉTAT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE SUISSE. — Cet annuaire, édité par la maison Orell Füssli, à Zurich, pour le prix de 2 fr. 50, vient de paraître. Il est à jour jusqu'au 1er avril dernier et se recommande en tout premier lieu par sa précision et sa clarté. Dressé par les soins du département militaire fédéral (division de l'infanterie) il revêt ainsi un caractère officiel, qui ajoute encore à sa valeur.

Voici les divers chapitres de cet annuaire que nous recommandons à tous ceux qui s'intéressent à notre armée. 1. Autorités et fonctionnaires militaires de la Confédération ; 2. Autorités militaires des cantons ; 3. Officiers nommés par le Conseil fédéral ; 4. Officiers désignés par les cantons ; 5. Division de l'armée ; 6 Index alphabétique des *officiers.*

SEMAINE SOCIALE DE ROUEN. — Un nombre toujours croissant d'hommes d'études et de praticiens de l'action sociale tient à retrouver dans le compte rendu des Semaines sociales le texte fidèle des cours et conférences que quelques centaines de privilégiés seulement ont pu entendre. Ce désir ne fera que grandir après la brillante et féconde session de Rouen. En envoyant dès maintenant sa souscription au Secrétariat de la Chronique sociale, 16, rue du Plat, Lyon, on bénéficiera du prix de souscription qui est de 4 francs. Après le 1er novembre, le prix sera de cinq francs. Le volume sera envoyé aux souscripteurs dès sa publication, au plus tard fin janvier.

LA REVUE HEBDOMADAIRE. *Sommaire du numéro du 20 août.*

Partie littéraire : Edouard Herriot, maire de Lyon : En Dalmatie (I). — Impressions de route. (Avec deux cartes.) — Péladan : L'enfant dans l'art. (A propos de l'exposition de Bagatelle.) — Marius-Ary Leblond : L'enfance créole de Pierre Desrades (IV). — Emile Mugue : Une station thermale au dix-septième siècle : Forges-les-Eaux. — André Chaumeix : Le mouvement des idées : un roman de mœurs révolutionnaires. — Jean Chantavoine : Chronique musicale : Sur Robert Schumann. (A propos de son centenaire.) — Les faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — La vie mondaine et familiale. — La vie médicale et pratique. — La vie musicale. — Chroniques sportive et financière.

Partie illustrée : Le circuit de l'Est : Alfred Leblanc, sur monoplan Blériot. — Alfred Leblanc, à son atterrissage à Nancy, est félicité par M. Deutsch de la Meurthe. — Départ d'Aubrun, de Nancy, sur monoplan Blériot. — Le général gouverneur de la place de Nancy et M. Doumer félicitent M. Leblanc. — Legagneux sur biplan Farman. — L'aviateur allemand, Laindpaintner, sur biplan Sommer, arrivé troisième à Troyes. — Stations thermales d'autrefois : Vue des trois fontaines de Forges (1696). Aquarelle originale. — Vue du bourg de Forges (1696). Aquarelle originale. — En Dalmatie : L'arrivée à Zara. — Zara, place Pozzi. — Les chutes de Kerba. — Salone. Ruines de la basilique chrétienne ; Ruines du Baptistère. — Sebéniko. — Trau. Vue générale. — Spalato. Vue générale. — L'enfant dans l'art : « Jeune fille à la cage ». — « Le Petit Dessinateur au noyau de cerise », attribué à Chardin. — Portrait d'enfant, par Fragonard. — Portrait du prince de Metternich, par Lawrence. — Le nouvel ambassadeur d'Espagne : M. Perez Caballero, le nouvel ambassadeur d'Espagne en France, entouré des membres de l'ambassade. — Actualités : Moussa Sag Amastane, caïd des Ogghars (Touareg), actuellement à Paris.

L'*Instantané*, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (25 fr. de livres par an).

L'OPINION. — *Journal de la semaine. — Sommaire du numéro 34 du 20 août.*

A propos du circuit de l'est : Hier et demain : Commandant Paul Renard. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Une fièvre nationale : J. — Affaires extérieures : L'anniversaire de François-Joseph : Georges Gaulis. Après l'incendie de Bruxelles : L. Dumont-Wilden. — Armée et marine : Les compagnies de discipline. Les coopératives militaires : E. Miles. — Notes et figures : Le futur généralissime : E. M. Un monastère laïque : Edouard Schneider. Henri Heine : Carlos Fischer. — Mémoires et documents : La nourrice de Napoléon : Arthur Chuquet, de l'Institut. — Enquêtes et voyages : Les Parisiens d'aujourd'hui : André Lichtenberger. La croisade sillonniste : Un journalisme nouveau : Fernand Divoire. — La vie littéraire : M. Franc Nohain, poète et romancier : Georges Grappe. Les immortels d'outre-Manche : Louis Chafurin. — Théâtre et musique : Aux théâtres en plein air : J. Ernest-Charles. — Revue des Revues : Revues françaises : F.-G. de Maigret. Revues étrangères : J. B ; A. A. — Beaux-Arts et curiosités : La Renaissance de la terre cuite : Gabriel Mourey. — Les sports : « Sportsmen » contre « Aficionados » : Georges Rozet. La Semaine aérienne : E. Taris. — La finance. — Les faits de la semaine.

En vente partout, 50 centimes le numéro. Abonnement : 30 fr. par an. 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

LA LIBERTÉ

est en vente dans les dépôts suivants :

FRIBOURG :	Librairie catholique, 130 place Saint-Nicolas.
»	Kiosque de la gare.
»	Kiosque Lorson, Avenue de la Gare.
»	M. Hartmann, à la Havane, rue de Romont.
»	Mme Arquiche, rue de Lausanne.
»	Mme Brunisholz, au Pacha, route des Alpes.
»	Kiosque du Grand Pont Suspendu.
»	Au Vizir, Avenue de la Gare.
»	Cosmopolite, rue de Romont.
BULLE :	Bibliothèque de la gare.
ROMONT :	Bibliothèque de la gare.
PAYERNE :	Kiosque de la gare.
ZURICH :	M. Galanchini, Bahnhofbrücke.
MONTHEY :	M. Antoine Giavanola.
BRIGUE :	Bibliothèque de la gare.
VIÈGE	» » »
LAUSANNE :	» » »
GENÈVE :	M. E. Le Royer et Cie.
MONTREUX :	Bibliothèque de la gare.
RENENS :	» » »
BERNE :	Kiosque Schmid Franke.
»	Kiosque, Place de l'Ours.
»	Postkarten Contor, Baerengraben.
BIENNE :	Librairie de la gare.
PORRENTRUY :	Bibliothèque de la gare.
»	Le crieur du journal.
DELÉMONT :	Librairie de la gare.
ZWEISIMMEN :	Bibliothèque de la gare.
SION :	» » »
»	Mme veuve Boll, négte.
ST-MAURICE :	Bibliothèque de la gare.
»	M. Heyraud, négociant.

Crème, Savon, Poudre
Malacéine
De la Parfumerie **Monpelas, Paris**
Nourrit, nuilie, raffermit la peau et lui donne une moelleuse élasticité
En vente partout: Fr. 1.50 la pièce
EN SUISSE Gros: Avenue Druey, 9, Lausanne.

Dépêches

Le choléra

Rome, 23 août.

De nouveaux cas de choléra ont été constatés dans la région de Trani, Barletta, Andria. Aucun cas n'est signalé dans les provinces de Bari et de Foggia. On assure que dans toutes les autres provinces de l'Italie les conditions sanitaires sont bonnes.

Port-Saïd (isthme de Suez), 23 août.

Seize cas de choléra ont été constatés.

Constantinople, 23 août.

On signale quatre cas de choléra à Namurvan, vilayet d'Erzeroum, et un décès.

Les élections grecques

Athènes, 23 août.

Les élections grecques se poursuivent en accentuant le triomphe de la liste populaire. En Attique, sur 44 délégués, 30 à 32 appartiennent à la liste populaire.

Grèce et Turquie

Constantinople, 23 août.

Dans la note remise par l'ambassadeur grec à la Porte, les dégâts causés à la Grèce par le boycottage sont évalués à 20 millions.

Abdul Hamid

Paris, 23 août.

Plusieurs journaux se font télégraphier de Constantinople que le bruit court que l'ex-sultan Abdul Hamid ne se trouve plus à la villa Attalini et qu'il aurait été assassiné. A l'ambassade de Turquie, on dément cette information.

Turcs et Bulgares

Constantinople, 23 août.

Le bruit circule ici, sans que l'on ait pu le vérifier, que les Bulgares d'Istip ont lancé des bombes contre des soldats turcs *qui passaient. Les soldats auraient* ouvert le feu contre la population. On n'a pas encore une confirmation officielle de ce fait.

Les fêtes du Monténégro

Cettigne, 23 août.

Le roi et la reine d'Italie sont arrivés hier lundi après midi. Ils ont été reçus au palais, à leur arrivée, par le prince, la princesse, leurs enfants, ainsi que par le roi des Bulgares et le prince Boris. La foule a bruyamment manifesté son enthousiasme.

Tremblements de terre

Constantine (Algérie), 23 août.

Des secousses sismiques ont été ressenties à 4 h. 20, hier lundi après-midi. On ne signale aucun accident.

Constantinople, 23 août.

Des tremblements de terre ont causé de graves dégâts dans le vilayet de Diarbékir et dans celui d'Erzeroum.

Forçats mutinés

Orel (Russie centrale), 23 août.

Dans les ateliers du pénitencier, les prisonniers se sont mutinés. Ils ont tué un gardien à coups de hache, lui ont pris son revolver et fait feu sur la garde. Celle-ci riposta d'une salve qui tua quatre prisonniers et en blessa six autres.

Les incendies de forêts

Washington, 23 août.

Le ministre de la guerre envoie de nouvelles troupes pour lutter contre les grands incendies de l'Idaho et du Montana. On signale que les incendies de forêts ont déjà causé 47 décès dans l'Idaho. Plusieurs villes sont complètement détruites. D'autres sont très menacées.

Au Nicaragua

Nouvelle-Orléans, 23 août.

Le consul général du Nicaragua a télégraphié que les révolutionnaires sont entrés hier matin lundi à Managua. Le président Madriz est resté dans la capitale jusqu'au bout. Les révolutionnaires pénètrent en masse au Nicaragua.

SUISSE

La Suisse au concours Gordon-Bennett

Berne, 23 août.

Le *Bund* annonce que MM. le colonel Schaeck et le major Armbruster, de Berne s'embarqueront le 27 septembre pour New-York, pour aller représenter la Suisse avec le ballon *Helvetia* au grand concours du prix Gordon-Bennett à Saint-Louis.

D. PLANCHEREL, *gérant*

Une dépense minime, mais un grand profit, voilà ce que trouveront certainement tous ceux qui chercheront à améliorer leur digestion défectueuse par l'usage des pilules suisses du pharmacien Richard Brandt. Avec des milliers de leurs semblables, ils apprécieront la valeur de ce purgatif idéal. La boîte avec étiquette « Croix Blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Richard Brandt », au prix de 1 fr. 25 dans les pharmacies. 3409

†

Madame Rosalie Chassot ; Monsieur et Madame docteur Henri Chassot et leur fille, à Fribourg ; Monsieur et Madame *Fernand Chassot et leurs enfants*, à Berne ; Madame et Monsieur Léon Von der Weid et leur fils, à Fribourg ; Monsieur Charles Chassot, géomètre, à Fribourg ; Monsieur Joseph Chassot et sa famille, à Estavayer ; Madame veuve Louise Bernet et ses enfants, à Estavayer ; Madame veuve Baptiste Chassot-Carrard et sa famille, à Genève ; Monsieur Auguste Mouret-Chassot ; Monsieur et Madame Laurent Chassot ; Monsieur Louis Ellgass et ses enfants, à Estavayer ; Monsieur François Jæger et sa famille ; Monsieur Pierre Gougain et sa famille, à Fribourg ; Madame veuve Louise Bourqui et sa famille, à Paris ; Madame veuve Zosso et ses enfants ; Madame et Monsieur Droux, notaire, et sa famille, à Fribourg ; les familles Chassot et Bovet, à Estavayer, et les familles Chassot et Plancherel, à Bussy, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand'père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur Alfred Chassot

avocat

décédé à Estavayer, le 21 août, à l'âge de 64 ans, muni de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Estavayer le-Lac, mercredi, 24 août, à 8 ½ h. du matin.

R. I. P.

---

†

La Société fédérale de gymnastique La Freiburgia a l'honneur de faire part du décès de

Monsieur Alfred CHASSOT

avocat
membre passif

décédé pieusement, le 21 août, à l'âge de 64 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Estavayer-le-Lac, mercredi, 24 août, à 8 ½ h. du matin.

MM. les membres sont priés d'accompagner la délégation.

R. I. P.

---

†

Musique « La Concordia » Fribourg

Nous avons le regret de faire part aux membres de la Société du décès de

Monsieur Alfred CHASSOT

avocat
membre passif

L'enterrement aura lieu à Estavayer, mercredi, 24 août, à 8 ½ h. *Le comité.*

R. I. P.

---

†

Musique de « Landwehr »

La musique de Landwehr a le regret de faire part à ses membres honoraires, passifs et actifs du décès de

Monsieur Alfred CHASSOT

avocat
membre passif

L'enterrement aura lieu mercredi, 24 août, à 8 ½ h. du matin, à Estavayer-le-Lac.

R. I. P.

Mises libres

Jeudi 1er septembre, dès 9 h. du matin, Madame Gutiérez vendra en **mises libres,** devant l'Hôtel Alpenklub, à Planfayon, le mobilier sauvé de l'incendie des Bains du Lac Noir, soit : **tables, chaises, meuble de jardin, bancs, chaises de Vienne, fauteuils, matelas, caisses, 2 lits complets,** quelques **ustensiles de cuisine** et **divers autres objets.** Le tout en bon état. Payement comptant. 3424

Bains du Lac Noir, le 19 août.

L'exposante.

Chambres meublées

à louer à des prix très bas, pendant les mois d'août et septembre. 2937

Rue du Temple, 15.

On demande pour tout de suite un bon

cocher

S'adresser : **Charles Bavaud,** *voiturier.* 3426

Achetez les **Soieries Suisses !**

Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur :

Crépon, Duchesse, Cachemire, Messaline, Côtelé, Eolienne, Shantung, Mousseline 120 cm. de large à partir de 1 fr. 15 le mètre. **Velours et Peluche,** pour robes et blouses, etc., de même que les **Blouses et Robes brodées en batiste, laine, toile, soie.**

Nous vendons nos soies garanties solides **directement aux particuliers** et **franco de port à domicile.** 2849

Schweizer & Cie, Lucerne K73

Exportation de Soieries

Domaines à vendre

de 16, 25, 28 et 37 poses, à **Echallens** (Vaud) et dans bons villages voisins.

Terrain en plein rapport, bâtiments en bon état, facilité d'exploitation, granges à pont, etc. 3247-1338

Entrée en jouissance à convenir.

S'adresser à l'**Etude du** *notaire* **G. Pittet, à Echallens.**

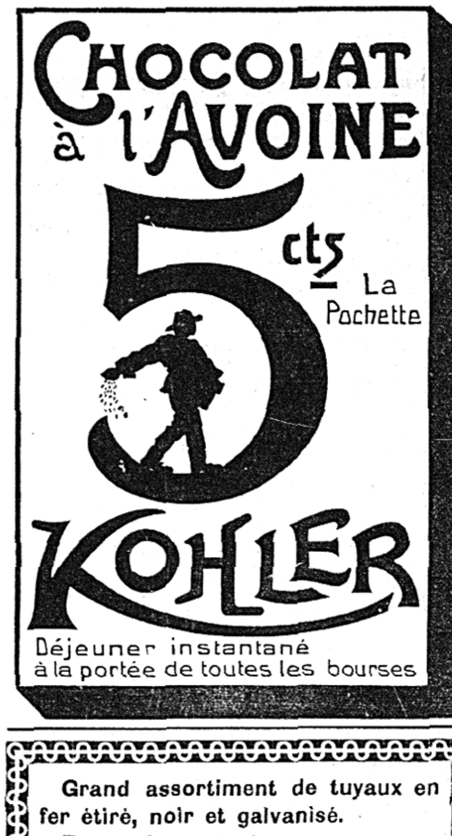

Grand assortiment de tuyaux en fer étiré, noir et galvanisé.
Raccords pour tuyaux,
AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

E. WASSMER, Fribourg.

Appartement à louer

avec tout le confort et jardin dans villa à Pérolles. S'adresser à **Erlebach,** *serrurier,* à **Beauregard.** 2639

Vins du Beaujolais et de Mâcon

Commision et Forfait

Maison 1er ordre **demande représentants** pour visiter bonne clientèle. Commission rémunératrice. Ecrire à **M. Paul Demole, à Fleurie** (Rhône), avec réferences sérieuses. 3023

Petite famille à Lucerne demande une

JEUNE FILLE

comme volontaire pour aider dans le ménage. Ecrire sous S 4193 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 3382

L'Hôtel de la Gare, à Grandson, Vaud, demande

une fille

de 15 à 16 ans pour aider à la cuisine. 3419

Catarrhe pulmonaire

Je souffrais depuis longtemps d'oppression avec de fréquents accès d'étouffement, de douleurs dans la poitrine et entre les épaules ; j'avais de fréquents maux de tête et j'étais énervée et anémique. Après avoir suivi les ordonnances données par lettres de l'**Institut médical et de médecine naturelle de Niederurnen,** et avoir pris ses merveilleux remèdes, je fus **guérie** au bout de peu de temps. Mels, le 29 septembre 1907. Pauline Ackermann. — Signature légalisée : Le maire, Ulr. Keller.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'**Institut de médecine naturelle, Niederurnen** (Suisse) de H.-J. Schumacher, médecin prat. et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Mises de machines

à travailler le bois

Le **lundi 29 août,** à 2 h. après midi, à **Orbe,** M. Henri May exposera en mises les machines suivantes, pour cause de cessation de commerce : 1 raboteuse dégauchisseuse, 1 scie à ruban, 1 scie circulaire mortaiseuse, 1 meule émeri, 1 tour à bois, 1 moteur à gaz pauvre, 6 chevaux, 1 moteur électrique 6 ½ HP. Toutes ces machines pourront être mises en marche le jour des mises.

Abricots du Valais

	5 kg.	10 kg.	15 kg.	20 kg.
1er choix Fr.	4.30	8 40	12 40	15 50
Moyens	—	7.30	—	14.—

Franco. 3175

Emile Bender, hort., Fully (Valais)

Avis aux dames

Le magasin « Salon de corsets » est transféré, **21, rue de Lausanne (maison Scheller.** 3386

Fruits du Valais

Abricots extra	le kg.	0.65
Jolis moyens	»	0 55
Pour confiture	»	0 40
Reines-Claudes	»	0 35
Pruneaux	»	0 35
Belles poires	»	0 30

Ed. Gaillard, *expéditeur,* **Riddes** (Valais). 3383

A VENDRE

la maison No 81 au *quartier de la Neuveville, à Fribourg,* comprenant 7 logements, boucherie, atelier de serrurier, etc., etc.

Remettre les offres à **M. Hartmann,** *notaire.* 3261

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à **M. Leuzinger.**

Fruits du Valais

Myrtilles, abricots, pêches, prunes, poires, pommes, miel par colis postaux, contre remboursement. Prix modérés

S. Meytain et Cie, Exp. agr, Sion.

Banque Hypothécaire Suisse-Argentine

A ZURICH

EMPRUNT 4 ½ %

de Fr. 5,000,000 Série A.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes :

L'emprunt est divisé en 5000 obligations de 1000 fr., au porteur et munies de coupons semestriels payables les 31 mars et 30 septembre de chaque année, dont le premier échoit le 31 mars 1911.

Le *remboursement* s'effectuera au pair le 30 septembre 1930 ; toutefois, la Société s'est réservé le droit de rembourser au pair tout ou partie de cet emprunt à partir du 30 septembre 1920 à une date d'échéance de coupons moyennant un préavis de 6 mois. En cas de remboursement partiel, les *titres à amortir seront tirés au sort.*

Le *paiement des coupons échus* et le *remboursement du capital* s'effectueront sans frais chez la Société de Crédit Suisse à Zurich, Bâle, Genève et Saint-Gall.

Il n'est pas créé de gage spécial en faveur de cet emprunt. Toutefois la Société débitrice s'engage, pendant la durée du présent emprunt, à ne contracter aucune dette avec gage spécial, à moins d'en faire profiter au même rang le présent emprunt.

Toutes les publications concernant l'emprunt ont lieu par insertion dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce à Berne, la Neue Zürcher Zeitung à Zurich, les Basler Nachrichten à Bâle et le Journal de Genève à Genève.

La **Banque Hypothécaire Suisse-Argentine** a été constituée le 11 avril 1910 avec siège social à **Zurich,** pour une durée indéterminée.

La Société a pour objet de faire toutes opérations de banque, mais de préférence les opérations hypothécaires dans l'Amérique du Sud, spécialement en Argentine, en agissant soit individuellement, soit en collaboration avec des tiers, pour son propre compte ou pour compte étranger.

Les prêts sur garanties hypothécaires doivent être faits dans la règle pour une durée de 3 à 6 ans, au maximum pour une durée de 9 ans.

Le prêt consenti ne doit pas dépasser 50 % de l'objet donné en gage ; à titre exceptionnel, il peut atteindre les deux tiers de la valeur d'estimation soigneusement établie.

La Banque ne fait aucun prêt sur les mines et carrières, ni sur les terrains non susceptibles de rendement.

Les avances sur fabriques et autres établissements ne peuvent dépasser 50 % au maximum de la valeur des immeubles.

Les prêts de la Banque sont exclusivement stipulés en or. Les intérêts et les remboursements *doivent s'effectuer également en or.*

Le **capital-actions** de la Société s'élève à 10,000,000 fr., divisés en 20,000 actions de 500 fr., dont actuellement 20 % sont versés. Les actionnaires sont responsables pour le montant nominal de leurs actions. Aussi longtemps que les actions ne seront pas entièrement libérées, elles resteront nominatives.

Le Conseil d'Administration se compose de :

MM.

C. Abegg-Arter, président de la Société de Crédit Suisse à Zurich, président.
Dr *H. Stoll*, membre de la Direction Générale de la Fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Zurich, vice-président.
Dr *Richard Brosien*, directeur de la Rheinische Creditbank, à Mannheim.
Robert Diethelm, à Zurich.
C. Théod. Freisz, à Zurich, de la Maison Freisz et Cie à Buenos-Aires.
E. Heinemann, directeur de la Deutsche Bank à Berlin.
E.-R. Huni, à Paris, de la Maison Huni et Wormser Ltd. à Buenos-Aires.
H. Kurz, directeur de la Société de Crédit Suisse à Zurich.
Auguste Meili, à Zurich de la Maison Meili et Rœsli, à Buenos-Aires.
Eugène Rœsli, de la Maison Meili et Rœsli, à Buenos-Aires.
Le délégué du Conseil d'Administration est *M. H. KURZ*.

Jusqu'au 31 août 1910, la Banque a accepté ou conclu pour environ 8,000,000 fr. au total, d'affaires hypothécaires.

La Société est autorisée à émettre des obligations au porteur et à recevoir des dépôts d'espèces à longue échéance. Le montant total de ces obligations augmenté des dépôts à longue échéance *ne doit pas dépasser le quintuple du montant versé* sur le capital-actions émis.

Afin de se procurer les fonds nécessaires pour l'objet social, la Société procède à l'émission de l'emprunt actuel dont l'admission à la cote de Zurich, Bâle et Genève sera demandée.

Nous recevons jusqu'au 30 août les demandes,

au pair

moins intérêts à 4 ½ % du jour de la libération jusqu'au 30 septembre 1910, date de la jouissance des obligations. Les souscriptions seront soumises, s'il y a lieu, à une réduction proportionnelle.

Société de Crédit Suisse.

A louer pour tout de suite, avenue de Perolles, No 4

grand magasin avec arrière

et No 6 **bel appartement** de 9 pièces, plus chambre de bonne et chambre de bains.

S'adresser au **concierge, No 16.** 3416

Vacher maître-valet

Un bon maître-valet de toute confiance, sachant bien traire et connaissant tous les travaux de la campagne trouverait, depuis Noël, bonne place à l'année pour un domaine de moyenne grandeur. Bonnes rétributions.

Adresser les offres à **Joh. Jenny, à Lehwyl,** près Heitenried. H 3589 F 3425

ON DEMANDE

domestique

pour le service d'intérieur et de jardin. 3301

S'adresser par écrit en indiquant références, à **Mme de Weck, Le Bugnon, Matran.**

On demande pour le 1er novembre, pour s'occuper de l'éducation d'une fillette de 8 ans,

une jeune demoiselle

catholique, de bonne famille, parlant exclusivement français, musicienne, connaissant un peu la couture. Offres à **Mme Franz Melzenbach, Cochem an der Mosel** (Rheinprovinz).

Bureau de placement Walther Romont

demande : employés pour famille et hôtel. Offre jeune Allemande, instruite, 25 ans, comme bonne d'enfants, aiderait aux petits travaux de ménage.

Joindre 1 timbre de 20 centimes pour réponse. 3423

Ménage de 2 personnes demande pour sept. ou oct une

femme de chambre

entendue, sachant coudre et capable de donner (pendant le jour) quelques soins à un malade. Sérieuses références exigées (Gage 40 à 50 fr. selon capacité. S'adresser par écrit, à **Mme Eschmann-Damur, les Rameaux, Lausanne.** 3422

ON DEMANDE

une femme de chambre pour environs de Bâle, au courant du service et sachant coudre. Se présenter avec références à **Mme Bierer-Amet, aux Rappes, Matran.** 3411

A remettre tout de suite pour cause de départ, dans station d'étrangers, un très bon commerce de

MODES

et nouveautés, chapellerie, mercerie, lingerie, bonneterie et articles de sport. Belle situation et affaires d'avenir pour preneur sérieux.

Adresser les offres sous Z 25667 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 3418

Mises publiques

Jeudi 25 août, dès 9 h. du matin, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, dans la grande salle du restaurant des Grand'Places, quantité d'objets mobiliers tels que : **literie, armoires, commodes vitrines, canapés, fauteuils, chaises, tables, prie-Dieu, glaces, tableaux, pendules, montres, linges, vaisselle, batterie de cuisine, etc.** 3415

A LOUER

pour tout de suite **chambre non meublée.** 3410

S'adresser **rue du Tir, 11, 2me étage.**